

La feuille de vignes



L'actualité de Ludon-Médoc

www.ludonmedoc.fr

Janvier 2021



(10287) LUDON (Médoc). — La Gare.
Arrivée du train venant de Pointe-de-Grave et Soulac.

Libourne. — HENRY GUILLET, rue FODOUVE.

CAHIER DÉTACHABLE "LES CHRONIQUES LUDONNAISES"

**4 LA RÉSERVE
CITOYENNE DE
SÉCURITÉ CIVILE**
Recrutement en cours.

**10 LE BUDGET
PARTICIPATIF**
La concrétisation de
nouveaux projets ?

**11 LE CONSEIL
MUNICIPAL DES
JEUNES (CMJ)**
De nombreuses activités
menées et des projets en
cours, à suivre...



Le mot du maire

Chères Ludonnaises,
Chers Ludonnais,

C'est un sentiment étrange qui m'envahit au moment où je prends la plume pour écrire cet éditorial. Sentiment que nous venons de vivre une année extraordinaire au sens premier du terme, une année qui a bouleversé nos certitudes, nos modes de fonctionnement et pour beaucoup d'entre nous nos vies. Cette année aurait dû être simplement marquée par le scrutin municipal du mois de mars et le renouvellement de l'équipe municipale.

Mais les événements en ont décidé autrement et ce temps électoral est aujourd'hui relégué au rang d'anecdote. La pandémie de Covid est venue frapper de plein fouet l'Humanité. D'humanité il faut en parler car cette crise a pu révéler toutes les qualités et malheureusement quelques travers de la nature humaine.

Pendant que des polémiques stériles sur les masques ou la chloroquine (et j'en passe !) déchiraient les plateaux télévisés et les réseaux sociaux, les vrais acteurs, héros silencieux de la lutte contre la maladie, étaient en action. C'est d'abord à eux que j'adresse une nouvelle fois mes remerciements émus et sincères. A eux, qui dans

les hôpitaux, les magasins, les services vitaux ont poursuivi leur activité au profit de tous, pour tenir debout notre pays.

Lors du conseil municipal d'installation, j'ai mis en garde contre les applaudissements de 20 heures qui s'évanouiraient avec le temps livrant à lui-même un système de santé ô combien courageux mais ô combien en souffrance. Le rebond de l'épidémie vient en écho douloureux à ce propos car la situation matérielle n'a pas évolué et les personnels hospitaliers sont au point de rupture.

Dans notre commune la mobilisation a été totale. Les stocks de masques ont été mis immédiatement à disposition des soignants et des sapeurs-pompiers de Macau.

“ **Ce qui fait notre force c'est de regarder positivement vers notre avenir, un avenir que nous devons construire ensemble et pour tous.** ”

Notre CCAS est entré en contact avec les personnes identifiées vulnérables pour les accompagner pendant le confinement. Le monde associatif a montré sa solidarité en proposant son aide. Je n'oublie pas enfin notre armée de couturières qui a permis à chacun d'entre nous de s'équiper en masques lors du déconfinement.

A la crise sanitaire, est venue s'ajouter la crise morale, lors de l'attentat terroriste qui a visé l'enseignant Samuel Paty. Ce drame résonne lui aussi comme un appel à la mobilisation. Non pas à la

mobilisation haineuse ou sectaire mais à la mobilisation républicaine. La défense de la laïcité n'est pas négociable mais elle ne doit pas nous entraîner à vivre dans un monde de soupçon. La lutte contre tous les extrémismes doit être implacable et sans concession. Mais elle ne doit pas entraîner la stigmatisation et l'amalgame quels qu'ils soient.

La liberté d'expression n'est pas négociable, elle est le fondement de la démocratie. D'ailleurs cela me ramène en mémoire une phrase tellement juste de Churchill qui disait «si deux hommes ont toujours la même opinion, l'un d'eux est de trop».

Ce vivre ensemble que nous savons si bien cultiver dans notre commune, soyons persuadés qu'il est possible pour notre pays. Soyons persuadés que le retour d'un service public fort, financé par l'effort de tous est une étape nécessaire au renforcement de notre République.

Ce qui fait notre force c'est de regarder positivement vers notre avenir, un avenir que nous devons construire ensemble et pour tous. Au quotidien, avec l'équipe municipale, nous allons continuer de nous battre pour le bâtir avec vous et vous apporter le meilleur.

Je formule pour notre pays, pour notre commune, pour chacun et chacune d'entre vous mes vœux les plus sincères pour l'année 2021. Qu'elle nous apporte l'accomplissement de nos souhaits les plus chers.

Belle et heureuse année à toutes et tous !



Sommaire

Citoyenneté

Vie municipale et nouvelles entreprises

Urbanisme, environnement et cadre de vie

Voirie et mobilité

Bâtiments, réseaux & patrimoine

Finances

Cahier détachable

3

4

6

8

9

10

Éducation

Solidarités

Vie associative, culturelle et sportive

Expression des groupes
du conseil municipal

État civil

Agenda - Informations pratiques

11

13

14

18

19

26

Le Guide du citoyen ludonnais

Des gestes simples à adopter

Pour une organisation citoyenne et pour faire de Ludon une commune où il fait bon vivre ensemble, des gestes simples et le respect de quelques règles de bon sens vous sont rappelés ci-dessous.

Au quotidien, chacun de nos actes a une incidence, que ce soit sur l'environnement ou sur les personnes qui nous entourent. Pour cela, des comportements adaptés et de nouvelles habitudes permettent à chacun de bien vivre ensemble. Des règles à respecter dans l'espace public mais aussi dans l'espace privé.

ESPACE PUBLIC

Respecter la **propreté** des voies communales et des chemins piétonniers : la commune a mis à disposition des poubelles sur le territoire communal.

Veiller au **stationnement** en ville : éviter de stationner sur les trottoirs, en double-file ou sur les places réservées : un parking supplémentaire est à votre disposition derrière l'école élémentaire.

Protéger les aménagements et le mobilier urbain : les graffitis, les tags sont interdits.

Etre responsable du comportement de son animal et **ramasser** les déjections sur les trottoirs et dans les espaces verts : vous trouverez plusieurs distributeurs de sacs sur la commune.

ESPACE PRIVÉ

Pour le bien vivre ensemble :

Des horaires concernant les **travaux domestiques** doivent être respectés :

j'évite de tondre le dimanche et les jours fériés (sauf entre 10h00 et 12h00),

j'effectue mes travaux de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables et de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 le samedi. Les nuisances sonores excessives doivent être évitées.

L'entretien des trottoirs aux abords des habitations doit être effectué dans la mesure des possibilités de chacun et en évitant les produits phytosanitaires : les services techniques de la commune s'engagent dans une démarche d'entretien sans produits phytosanitaires.

ESPACE PRIVÉ

Les arbres et arbustes doivent être taillés pour éviter qu'ils ne dépassent sur les trottoirs ou chez mes voisins :

je ne dépose pas mes déchets verts sur les trottoirs mais je préfère la déchetterie (les horaires d'ouverture sont disponibles sur le site de la Mairie).

Le tri sélectif et le recyclage des déchets doivent être favorisés : des sacs jaunes sont toujours disponibles en Mairie.

Des actions collectives vous seront proposées tout au long de l'année (ex : Nettoyons la Nature). C'est par des actions simples et avec notre mobilisation que nous développons une organisation citoyenne ludonnaise.

Chaque geste compte aussi minime soit-il !



ALERTE SMS

La Municipalité offre la possibilité d'être informé par SMS en temps réel des événements exceptionnels sur lesquels la ville aurait à communiquer. Les informations demandées ont pour seul destinataire la Mairie de Ludon-Médoc et vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Vous souhaitez recevoir les alertes SMS ? Rendez-vous sur le site Internet de la mairie www.mairie-ludon-medoc.fr, rubrique "Alertes SMS".

ERRATUM

Deux erreurs se sont glissées dans "la petite Feuille de Vigne" d'août 2020 : Il est nécessaire de préciser que Mme Marjorie Roussel est déléguée à la commission Environnement et Cadre de vie. Il convient de lire Thibaut Vonthron au lieu de Thibaut Vauthron.

Journal d'information de la commune de Ludon-Médoc - Janvier 2021 - Directeur de publication : Philippe DUCAMP - Comité rédactionnel : Françoise Bucheric, Denis Cabezas, Emmanuelle Chaignon, Michel De Zen, Didier Garcia, Laëtitia Garnet, Frédéric Gonzalez, Alban Mares, Anthony Montfort, Marjorie Roussel, Arlette Soltani, Martine Vallier - Création-impression : MTclients.fr Ludon-Médoc - Crédits photos : Mairie de Ludon, Marie-Françoise JAY.

WiFi Public

Wifi gratuit dans les espaces publics



Notre commune a candidaté au fond européen WiFi4EU avec succès. La subvention obtenue permet d'équiper en wifi les espaces publics. Vous pourrez ainsi accéder gratuitement à internet dans les lieux suivants : Mairie, Place de la mairie, Place Jean Jaurès, Foyer Rural, Salle Jean Moulin, parking Foyer Rural et Salle des sports, Stade de foot. Ces lieux seront facilement reconnaissables via la pancarte « WiFi4EU ».

Pour vous connecter, allez sur "WiFi4EU" puis acceptez les conditions.



Voilà vous êtes maintenant connecté au wifi gratuit.

La minute WEB

Une nouvelle
adresse
ludonmedoc.fr

Site internet de la commune

Une accessibilité plus proche des attentes

Le site internet de notre commune étant vieillissant, une refonte globale a été décidée par le Conseil Municipal. Ce nouveau site www.ludonmedoc.fr verra le jour courant 2021, il sera plus ergonomique (compatible smartphone) et répondra aux différentes attentes de nos administrés.

L'accessibilité et la visibilité des informations pérennes et ponctuelles de la commune (présentation de la commune, de la Mairie, du Conseil Municipal) mais aussi les informations liées à la vie municipale de la commune (compte-rendu des conseils municipaux, arrêtés...) seront facilitées.

La Mairie aura la possibilité de communiquer les informations importantes qui concernent ou impactent la commune (actualités, événements...) aux administrés via l'envoi d'email ou par les réseaux sociaux.

Les associations et les entreprises ludonaises seront valorisées, et pourront elles-mêmes mettre à jour leurs informations et ainsi gérer leur communication.

La mise en ligne d'un formulaire permettra à chaque administré de prendre contact facilement avec la Mairie, ses services ou ses élus.

Une communication sur notre page Facebook sera effectuée lors de l'ouverture de notre nouveau site.



La Réserve Communale de Sécurité Civile

On a besoin de vous : La RCSC recrute !

Vous êtes âgé(e) de plus de 18 ans, en bonne condition physique, dynamique, disponible pour vous investir bénévolement dans des missions de sécurité civile au service de votre commune.

Ludon-Médoc s'est dotée d'une réserve communale de sécurité civile lors du conseil municipal du 30 novembre 2020.

Composée de personnes volontaires et bénévoles la réserve communale de sécurité civile a pour vocation de renforcer ponctuellement les moyens

municipaux mobilisés pour faire face aux accidents et catastrophes affectant le territoire.

Ces volontaires ont le statut de bénévoles au service de la collectivité et sont pris en charge par la commune en matière d'assurance, d'équipement et de formation.

Cette activité au service de la collectivité est valorisante et peut se pratiquer selon son propre rythme.



Principales missions

Apporter un concours au Maire dans la gestion des risques majeurs (intempéries, inondations...)

Soutenir et porter assistance matérielle et logistique à la population en cas de sinistre

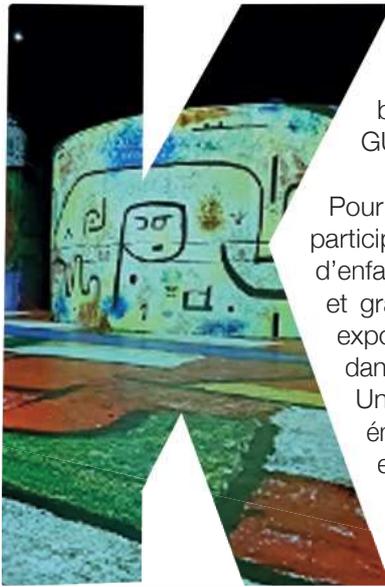
Contribuer à des actions d'information et de prévention de la population face aux risques majeurs potentiels

Participer à la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde

Consultez les informations sur notre site internet.

Bibliothèque : Sortie culturelle

Bassin des Lumières : Klimt



Dans le cadre d'un programme culturel et l'accès à tous à la culture, notre bibliothécaire a organisé le dimanche 27 septembre 2020 après-midi une sortie aux bassins des lumières pour découvrir une exposition de GUSTAV KLIMT ET PAUL KLEE.

Pour le bonheur de 48 participants avec une majorité d'enfants, nos Ludonnais petits et grands ont découvert une exposition riche en couleur dans un lieu rempli d'histoire. Un moment magique en émotions avec des tableaux et souvenirs pleins les yeux.



École de musique

Conserver le lien avec les élèves

Malgré des conditions sanitaires difficiles, l'école de musique a enregistré une légère augmentation des effectifs lors de cette rentrée scolaire. Il est à souligner aussi qu'un de nos jeunes élèves pianistes a été reçu avec succès au Conservatoire de Région de Bordeaux.

Bien que cette rentrée soit chaotique, la motivation des professeurs s'est encore accentuée et la mise en place de solutions pédagogiques alternatives au présentiel permet de maintenir le lien avec nos élèves.

Bien évidemment, dans ces conditions, les projets que nous avons envisagés pour cette année scolaire sont à l'arrêt. En effet, les perspectives de spectacle sont pour le moment inconnues comme vous le savez.

Toute l'équipe pédagogique espère vite vous retrouver sur scène avec ses apprentis musiciens et vous souhaite de garder la sérénité au fond de vous. Continuez à laisser une place à la musique qui ne l'oublions pas « adoucit les moeurs ».

Registres de l'état

Numérisation de l'ensemble des registres

Les communes sont dans obligation de conserver et de transmettre leurs archives et documents anciens dans les meilleures conditions possibles. Elles sont les maillons de transmission pour le devoir de mémoire du legs à faire aux générations futures.

Les registres d'état civil qui retracent nos existences, nos liens et nos racines, sont particulièrement exposés au ravage du temps, et aux manipulations journalières de recherches...

Notre municipalité a décidé de les faire entrer dans une aire de modernisation, en commençant cette année la numérisation des registres d'état civil. C'est une action qui va nous permettre de pérenniser la conservation de

notre stock de registres et ainsi pouvoir assurer une transmission de notre histoire et mémoire communale, en nous inscrivant dans une modernité et l'utilisation des nouvelles technologies de conservation. Cette première intervention porte sur la protection d'environ 10 000 actes, de nos jours en remontant les décennies jusqu'à 1813. Nous souhaitons dès l'année prochaine reprendre notre remontée dans le temps et mettre ainsi tous nos actes à l'abri jusqu'à nos plus anciens registres de paroisse datant de 1619.



Nouvelles entreprises

SAD - Secrétariat
Secretariat à domicile professionnels et particuliers
vmarcato75@gmail.com
07 60 47 89 64

Le pain de Ludon - Boulangerie - Pâtisserie
1 av de l'Europe
33290 Ludon Médoc.
05 56 80 96 16

Urbanisme et travaux

Bilan des réalisations sur l'année 2020



Le Hameau de Chanteclerc.

Logements sociaux, bailleur social Clairsienne.

La 3^{ème} tranche concernant la construction de 30 logements sociaux (12 T2, 15 T3 et 3T4) est en cours pour une livraison en 2021.

Les logements sociaux Chemin du Roy, bailleur social Clairsienne.

Construction de 26 logements, 12 T2 et 14 T3, permis accordé en février 2018 puis requête du château Bacalan pour annuler le permis. La société Clairsienne a accepté de modifier son projet initial (recul de l'implantation des bâtiments et création d'un écran végétal) et de céder à l'issue des travaux une bande de terrain à la SCI du Château Bacalan, afin de réduire l'impact de son opération sur la propriété du Château. Un permis modificatif a été déposé en juillet 2019 et validé en novembre 2019. Appel d'offres en cours, travaux sur 2021, livraison fin 2022.

Lotissement l'Ecrin de Lafon, société Pierreval
Permis d'aménager délivré le 28 juillet 2020 pour la création de 19 lots. En attente du démarrage des travaux.

Logévie

La résidence personnes âgées.

Livraison des appartements en décembre 2020. Mise en place des procédures de gestion entre le CCAS et Logévie.



Réaménagement du Château Malescot.

en logements sociaux par Gironde Habitat.

Les travaux de réfection de la façade et réhabilitation des appartements ont commencé.



Lotissement Les Jardins de Paloumey.

Aménageur Ranchère

Les 14 lots sont vendus et 13 permis ont été délivrés : 5 en 2019 et 8 en 2020.

Divisions foncières et permis de construire

Quelques chiffres

Le service urbanisme a traité 6 dossiers de divisions foncières qui représentent 12 lots détachés. Nous avons accordé 32 permis de construire dont 19 pour la réalisation de maisons individuelles, les autres concernant des aménagements de garages en habitation, des surélévations, etc.



Eau et assainissement

Nouveau contact

Le service Eau/Assainissement de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire dispose désormais d'une adresse mail générique : eau@medoc-estuaire.fr à laquelle chacun d'entre vous peut adresser ses demandes.

Nettoyons la nature Gravière de Paloumey

Dimanche 27 septembre, dans le cadre de l'opération «Nettoyons la nature», pas loin de 100 personnes se sont retrouvées à la gravière de Paloumey afin de nettoyer le site. Les volontaires ont récupéré les chasubles, gants, sacs poubelle et masques offerts par le Centre Leclerc et sont partis par famille autour du plan d'eau et à l'entrée du bois.

Cette année, le choix a été de faire cette opération un dimanche, souvent jour de promenade en famille. Le soleil étant de la partie beaucoup d'enfants sont venus participer à cette action écocitoyenne.



Afin de respecter le protocole sanitaire, le verre de l'amitié a été annulé. Chaque famille a déposé ses sacs «déchets communs» dans le conteneur (qui a été rempli lors de l'opération) et les sacs jaunes recyclage et verre à côté afin qu'ils puissent être mis dans les poubelles adéquates.

Une action très réussie qui se renouvellera au printemps avec un «Nettoyons la commune »

Près de 100 personnes se sont retrouvées à la gravière de Paloumey afin de nettoyer le site

Ronde des Marais Labellisation par terre de jeux 2024

Le programme #ExploreTerredeJeux2024

entend valoriser les centaines de parcours, itinéraires et sentiers sportifs qui font la richesse des territoires.

Que la collectivité soit un petit village ou une grande région, en bord de mer, au milieu des champs, au pied des montagnes, le sport se pratique partout et Terre de Jeux 2024 propose de donner plus de visibilité à ces espaces naturels de pratique sportive.

Nous avons proposé et avons été sélectionnés pour la Ronde des Marais, chemin de randonnée accessible aux petits comme aux plus grands. Ce dernier permet de découvrir une partie du marais, les vignes et les bois. Le marais qui représente un fort enjeu environnemental, est constitué de plusieurs écosystèmes riches en biodiversité.



Aménagement de la commune Pour une ville propre

Plusieurs poubelles, ainsi que des distributeurs de sacs poubelle pour déjections canines, ont été installés dans la commune notamment : à l'école Maternelle, Rue du 8 mai 1945, rue du Général de Gaulle...



École maternelle



Rue du 8 mai 1945



Rue du Général de Gaulle



Réalisation des travaux 2020

Aménagements, entretien, recalibrage et renforcement

Malgré un contexte particulier lié à la crise sanitaire nous avons pu réaliser de nombreux travaux d'entretien routier : plusieurs réfections de chaussées, curages, marquages et divers aménagements comme l'agrandissement du parking de l'école primaire «Simone Veil », la création d'un cheminement piéton rue François Mitterrand (parc de la mairie) ou encore la

remise en état de trottoirs.

Certains de ces travaux tels que la dernière phase de la rue des Carrays et la création d'un plateau surélevé avenue de Canteloup seront différés au premier trimestre 2021.

Réfections-aménagements de trottoirs
Avenue de l'Europe



Suite au renouvellement de la couche de roulement par les services du Département sur la RD2, la commune a procédé à la remise en état des entrées des riverains pour un montant de 17000 euros.

Cheminement piétons
Parc Mairie



A la suite des travaux de construction de la résidence pour personnes âgées Logévie, la commune a procédé à la remise en état des enrobés sur la rue François Mitterrand et à la création d'un cheminement piéton pour faciliter l'accès à l'école maternelle en toute sécurité.

Curage des fossés



Rue du Grand Communal, rue des Carrays, rue de Nexon, rue des Pommiers, Grand Communal-Trincade, avenue de l'Europe et nettoyage du réseau d'eaux pluviales de la rue de Piget.

Ronciers & RD 209
Parc Mairie

Nous avons également procédé à des travaux d'entretien sur le communal avec un broyage des ronciers.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de recalibrage et de renforcement de la RD209, Chemin de Labarde ont débuté entraînant un flux important de véhicules vers le centre bourg. La première phase des travaux a consisté à une reconstruction du pont de la Chapelle et la préparation pour



la création du giratoire au carrefour avec le chemin du Roy. La modification du tracé a engendré le déboisement des haies en bordure de route. Ces dernières seront replantées dans le cadre de la conservation et compensation de la biodiversité.

Travaux d'embellissement du patrimoine communal Travaux réalisés



École Élémentaire Simone VEIL

Peinture du préau (2^{ème} tranche).

Pose d'une rampe P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite) pour les sanitaires côté cour de l'A.L.S.H.

Pose de rideaux anti-feu pour 8 classes.

Pose d'une échelle accès toit terrasse.

Mise en place d'une classe modulaire qui nous permet de porter le nombre de classe à 17.



École Maternelle Lucie AUBRAC

Réfection des plafonds avec pose de panneaux led pour 2 classes.

Pose de rideau anti-feu pour les classes 7-8-9 et le local A.L.S.H.

Installation d'une climatisation dans le dortoir.

Réfection totale d'un mur extérieur, y compris avant toit, bandeau et zinguerie.



Foyer Rural

Peintures des murs intérieurs de la salle, du bar et de la scène, réfection du plafond et pose de led, installation d'une climatisation réversible, changement de toutes les menuiseries extérieures.

Peintures extérieures, murs, avants toits et bandeaux.



Salle de Sport

Peintures intérieures y compris salle de musculation (lutte), peintures extérieures des piliers côté ouest.

Stade

Rénovation totale des tribunes.

Local pétanque

Mise aux normes du panneau de distribution électrique.

Installation éclairage led à l'intérieur du local.

Locaux associatifs (Comédiens d'un soir, Scène et moi, Famille Rurale, Lutte) ainsi que la salle Jean Moulin.
Remplacement des portes extérieures.

Actuellement la réfection de plusieurs toits terrasses est en cours sur différents bâtiments anciens, notamment au niveau des écoles maternelle et élémentaire.

A noter également l'embellissement par un enduit du mur du chai impasse d'Aquitaine qui jouxte le nouveau bâtiment LOGEVIE (prochaine résidence pour nos aînés).

Le coût global des travaux en fonctionnement et investissement cumulé à ce jour est de

280000€ TTC.

Tous nos travaux d'embellissement, d'entretien et de remise aux normes, sont nécessaires à la conservation de notre patrimoine communal, pour une durée plus optimale, et une utilisation plus agréable de nos locaux collectifs.

Un mot de notre hangar municipal, tant attendu pour l'hébergement de nos véhicules communaux, de notre matériel d'entretien des espaces verts et pour le stockage de notre gros matériel. Cette construction a dû être repoussée

à 2021, car la période de confinement n'a pas permis l'aboutissement de l'instruction du permis de construire, et le démarrage des travaux.

C'est pourquoi afin de mettre notre matériel roulant à l'abri pour cet hiver, nous avons opté pour la location d'un local agricole, qu'un agriculteur de la commune met à notre disposition pour quelques mois, jusqu'à la construction de notre hangar municipal.

Les dépenses de la commune à fin octobre 2020

Répartition des dépenses

Afin de rendre lisible la répartition de notre budget municipal nous avons regroupé nos dépenses réglementairement ventilées en sections de fonctionnement et d'investissement et par grandes fonctions, hors service commun.

Le graphique présenté permet de visualiser la répartition qui est faite de nos finances municipales 2020.

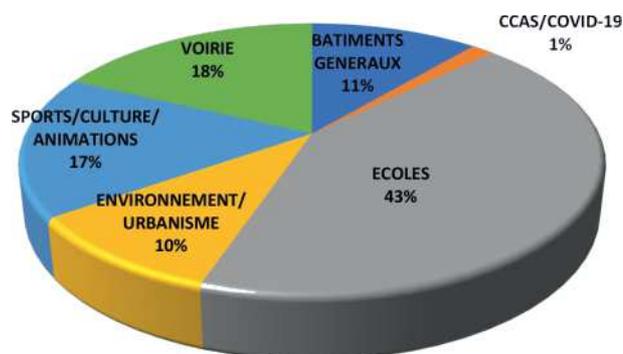
Le développement de notre population ces dernières années nous amène, cette année encore, à consacrer une part importante de notre réalisation budgétaire aux écoles qui représentent plus de 40% de nos dépenses affectées.

Pour être plus précis, nous avons ventilé cette année les remboursements des emprunts dans les sections qu'elles concernent.

La voirie reste notre deuxième poste de dépenses, chaque opération réalisée par ce secteur représentant un montant important. En 2020, cette section est cependant moins constituée de grands chantiers et plus de nombreuses actions de voirie, moins visibles mais qui sont nécessaires pour la plus grande part de nos concitoyens.

Nous pouvons noter l'augmentation de la part de notre section Urbanisme/Environnement qui regroupe l'entretien hors voirie et, pour cette année, une restructuration foncière bien visible derrière l'école Simone Veil.

Les services communs regroupent des dépenses mutualisées qui ne sont pas directement affectables aux



autres fonctions (contrats de maintenance globaux, services généraux ...). Leur prise en compte fausserait la perception relative de la réalisation de notre budget. Evidemment cette année 2020 est marquée par la gestion de la COVID-19 qui, même si elle l'a ralenti évidemment, n'a pas empêché la réalisation de nombreuses actions et investissements.

Enfin, les dépenses sociales, qui ne sont pas reprises ici, sont ventilées dans le budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale, qui dispose en complément de ressources propres.

Démocratie participative

Lancement du budget participatif

La commune va lancer son premier budget participatif début 2021, ceci dans le prolongement de notre politique de démocratie participative (organisation des cafés-citoyens début d'année 2020).

Le budget participatif est un dispositif qui permet aux citoyens de proposer des idées, de les voter et de voir ces projets se concrétiser dans leur commune.

Une enveloppe budgétaire sera allouée pour la réalisation de ces projets et une commission mixte, composée de citoyens et d'élus, sera d'ailleurs créée pour l'étude et la faisabilité des projets. Après cette phase, ils seront proposés au vote de tous les citoyens.

Un appel à projets et à candidatures sera fait auprès des citoyens, les modalités de candidature et la procédure de dépôt des projets seront détaillées prochainement.



Les nouvelles chroniques Ludonaises



Vous avez entre les mains le premier numéro de la brochure préparée par la commission DEVOIR DE MEMOIRE.

L'équipe a procédé à des choix fondamentaux. D'abord le nom choisi «La nouvelle chronique ludonnaise» pour montrer la filiation avec la chronique ludonnaise écrite par Paul DUCHESNE qui a largement inspiré ce numéro pour sa partie historique. Ensuite un périodique plutôt qu'un livre. Car nous pensons que cette formule est plus vivante et permet de revenir sur des faits déjà évoqués dès lors que de nouvelles informations nous parviennent. Cette formule devrait également susciter la collaboration des Ludonnais qui peuvent, par l'intermédiaire de ce média, transmettre leurs souvenirs aux jeunes générations

Ce premier numéro en encart détachable au centre de LA FEUILLE DE VIGNE présente l'histoire de notre territoire médocain et de notre commune ainsi qu'un article sur la

toponymie des lieux dits de Ludon. Il n'est pas facile d'écrire l'histoire d'un village médocain.

Les ouvrages concernant l'histoire de notre presqu'île ne sont pas nombreux, les traces laissées par nos ancêtres sont relativement rares. Pour Ludon il existe une source utile mais incomplète «les chroniques» écrites il y a une soixantaine d'années.



La grande et la petite histoire s'entremêlent au gré des événements qui ont marqué notre village.



Pour compléter, il a fallu aller chercher dans les quelques ouvrages qui ont traités de l'histoire du Médoc ou de ceux, plus nombreux, qui ont évoqué l'histoire de la Gironde ou de Bordeaux.

Ce travail, certes difficile, était nécessaire, car la plupart des habitants de notre village n'en sont pas originaires. Il a donc paru indispensable de donner quelques repères à tous ceux qui ont choisi ce joli coin de terre pour s'y établir et y voir grandir leurs enfants.

La grande et la petite histoire s'entremêlent au gré des événements qui ont marqué notre village.

Bonne lecture et n'oubliez pas que nous sommes demandeurs de vos informations sur le sommaire de ce numéro ou de tout autre événement qu'a connu notre commune.



17. - LUDON Médoc (Gironde). - Château de Ludon

La toponymie

La toponymie : étude des noms propres de lieux (du grec topos => lieu et onoma => nom).
C'est une discipline ardue qui s'appuie sur la linguistique, l'histoire et la géographie.

En effet l'origine d'un nom de lieu est souvent le résultat d'un constat, d'une situation ou de la relation homme/lieu.

Notre commune n'échappe pas à cette constante et pour réaliser l'étude des lieux dits de Ludon 35 cartes ont été étudiées. Les plus

vieilles datant du début du 17^{ème} siècle (1632 -Aquitaine de Salomon Rodgers) et la plus récente de 2016 (Cadastre de la commune de Ludon Médoc du site cadastre.gouv.fr). La carte IGN 1536 O au 1 :25000 dressée en 2010 a servi de référence pour le positionnement

exactes des lieux dits et quartiers.

L'étude a été réalisée par Patrice Geynes. L'ensemble de l'étude ainsi que la liste complète des toponymes étudiés seront ultérieurement mis en ligne sur le site internet de la commune.

Toponyme : Origine possible

Bernède/Bernet : Du Gaulois "Vern" -> Aulne/Vergne

Bertin/Bertranot : NP* Du Germain «Bertht» -> Brillant avec suffixe etu ou mind

Bessan/Besson : Du Latin «Bisse» -> Houe à double pointes -> Terrain bêché

Bizaudun : De l'Occitan «Vize» «Bize» -> Osier

Bourdilot : Gascon «Bordil» -> Ferme isolée/Hameau

Bourg : Initialement du Germain «Burg» -> Lieu fortifié. Plus tard latinisé deviendra le centre du village

Bouscarrut : Gascon : Bouscarra -> Fourré/broussailles

Canteloup : Du Gascon : Cante loup " Chante Loup"

Cantemerle : Du Gascon : "Chante Merle" Merle = Oiseau ou canon de l'ancien château

Chambre Neuve : Du bas latin «Capanna» -> Dépendance + Neuve autrefois signifiait «entretenu»

Château d'Agassac : NP* Du Latin : ACACIUS + acum -> ac (L'origine gasconne Agasse -> pie ne semble pas plausible)

Château Paloumey : Gascon : Paloumere -> grand nombre de palombes

Communal : Padouens ou s'exerce un droit d'usage pour les habitants de la paroisse

Despartins : Du latin populaire «Partire» -> Limites -> Jalle/canal séparant les paroisses de Ludon et Parempuyre

Gasteau : Vieux français Gast -> Terre inculte

Germain Gast -> Hôte et Walt Gouverner dans le sens Auberge/Hôtel (Auberge en allemand Gasthaus)

Gilet : En 1527 «Jalet» -> Du latin «Jala» + etum -> Jalle/Cours d'eau

La Combe : Lacombe Du Latin «Comba» -> Petit Vallon ou vase

La Coste : Latin «Cost» -> Pente qui forme limite d'un ruisseau (Talus ripaire). Limite entre les marais et la terre ferme

La Croix : Français : Situé au croisement de chemins

La Lagune : Du Gascon -> Eau stagnante

La Lande : Du Gaulois «Landa» -> Terme générique indiquant des terrains en friches

La Longa : Du Gascon «Longey » -> Terre allongée

La Loubeyre : Du Latin -> Chasseur de loup

La Motte/ Lamothe : NP* Maison noble de Ludon La Mothe - Ludon depuis 1288. Branche de la famille La Mothe Gajac de St Médard

La Providence : Nom mystique désignant une propriété ecclésiastique

La Rique : Du Francique «Râki» -> Riche(en terre)?

La Tour St Georges; Français récent recensé Tour Carrée au patrimoine Fin 19^{ème} siècle

Lafont : Du Gascon -> Fontaine/Source

Larros/Laroste : Du Gothique «Raus» Roseaux

Lataste : Ancien gascon «Tasta» -> Hêtre

Lauga : Du ---- -> Roseaux/Algues

L'Ayguelongue : Du Gascon -> Eau lente à s'écouler

Le Barailon : De l'Occitan : Barrail -> Enclos ou Barail Prairie humide

Le Coulomb : Du Gascon -> Ferme avec Pigeonnier

Le Grand Verger : NP* issu de la seigneurie du Vergier, famille noble du moyen âge, ayant construit une propriété, aujourd'hui disparue

Le Pouge de Beau : Du Gascon : Pouge -> Monticule & NP*

Le Vieux Peyres : NP* Maison noble de Ludon nommée Peyre

L'ermitage : Ou Hermitage Français : Lieu où vit un ermite ou maison isolée

Les Carrayes : Carrays -> Carays de l'indo européen «Cara» -> Pierre. Terrain de graves (terrain caillouteux)

Les Clauzeaux : Du latin «Claudera» -> Clos. Terrain clôturé, enclos

Les Courrèges : Du Gascon : NP* ou Bande de terre allongée ou ancienne mesure agraire pour vignes

Les Lauriers : Du latin «Laurus» -> Laurier

Les Mérics : Aphérèse d'Eymeric NP* Germain de Haim -> Maison et suffixe ic -> Puissant

Les Thomazins : NP* du Germain «Theud» -> Peuple + suffixe enc ou de l'hébreu «Thomas» + enc

L'hôpital : Langue d'Oil -> Hospital -> Lieu pour recevoir les pauvres, les pèlerins, les infirmes. Ancienne léproserie dépendant du prieuré de Gilet

Mélievier ou Métiv(i)ers : NP* De Métivier Alliance avec famille Nunez de Pereyra de Pachan en 1650 - Vicomte De Métivier en 1843.

Morange : NP* En 1738, Mr De Bacalan acquiert le 16 février de Sarrazin de Durfort la maison de Cazalet au bourg et la maison de Morange en la palus

Moulin du Poulet : Moulin de la seigneurie d'Agassac. NP* (Peureux) ou diminutif de Poule (gaulois pol).

Désigne un lieu marécageux, une mare ou prénom -> Paul.

Orange : NP* Henri Ducos dit Orangé, négociant, en est propriétaire. Il vend le domaine de 58 hectares avec la métairie de Cap de Ramon en 1831

Pachan : NP* issu du pré celtique «Patt» -> Patte. Sobriquet d'une personne boiteuse.

Paloumey : Du Gascon : Paloumere -> grand nombre de palombes

Peyre : NP* Maison noble de Ludon nommée Peyre dont aujourd'hui il ne reste aucune trace

Piget Ouest : Du Vieux français -> «piger» -> fouler aux pieds (les raisins) -> Vigneron ou du latin «Pica» -> Pie

Rigaud : NP* Du Germain «Ric» -> Roi + suffixe wald

Les origines

LE NOM

L'origine du nom de notre commune est incertaine, aucune trace antérieure au XI^{ème} siècle n'a été trouvée. Pour certains le nom viendrait du latin *ludere*, qui signifie jouer. Les habitants de Burdigala venaient ici se détendre.

D'autres placent Ludon dans la liste des villes dont le nom contient le suffixe celtique *dun* qui signifie sommet. La plus plausible semble être celle proposée dans sa thèse par Marianne MULON «Toponymie «Ludes» Nom donné à des lieux sur une ère assez étendue du sol français. Les noms de ce type sont généralement proches d'un habitat antique ; ils désignent très spécialement des élévations de terrain à proximité d'endroits humides».

Pour l'origine du nom «Ludes» Mme MULON énonce que le radical pourrait provenir du nom latin « *Lutum* » signifiant « boue ».

LUDEDON tel qu'on l'écrivait à l'époque, est habitée depuis longtemps. En effet on suppose qu'un temple romain se trouvait à la place de l'église actuelle et qu'Agassac doit son nom à son propriétaire gallo-romain.

Dès lors il est fortement envisageable que notre village existait dès le début de l'ère chrétienne.

Et vraisemblablement même avant, puisqu'on retrouve en Médoc des vestiges de présence humaine, remontant à environ 8000 ans avant JC.

En revanche nous savons exactement quand LUDON est devenu LUDON MEDOC. C'est une décision préfectorale prise le 15 février 1931 pour éviter les confusions lors du tri du courrier. En effet il existe un autre Ludon en Eure et Loir et en Gironde notre commune est parfois confondue avec celle de Lugon.

Notre ancêtre «médocain» est un *Homo sapiens* qui connaît le feu.

C'est un chasseur, ses proies : des cervidés, des aurochs, des sangliers et même des ours.

Il complète son alimentation par la cueillette des noisettes et des escargots.

C'est cet homme ou du moins ses descendants qui, sous l'influence du climat auront évolué, que trouveront les Gaulois lorsqu'ils envahiront le Médoc vers 600 avant JC.

LES GAULOIS

La tribu qui a conquis l'Aquitaine s'appelait les Bituriges Vivisques.

Ils étaient originaires du centre de la France et avaient pour capitale Bourges dont le nom est issu de celui de cette peuplade.

Leur tribu était considérée comme une des plus puissantes de la Gaule mais certainement pas la plus belliqueuse.

C'est donc pacifiquement qu'ils s'installèrent sur le

territoire aquitain et qu'ils fondèrent, bien que les avis soient partagés à ce sujet, BURDIGALA.

Des tribus alliées comme les Boïens et les Medulli s'approprièrent une partie du territoire.

Le Bassin d'Arcachon pour les premiers quant aux seconds ils donnèrent leur nom à notre presqu'île. Chaque tribu y fonda son propre pagus ou pays.

Peu à peu la langue celtique remplaça le parler local qui était probablement d'origine ibère.

Les gaulois n'étaient pas les seuls à s'intéresser au Médoc.

De tout temps, l'estuaire, profonde entaille dans les terres, a attiré aussi bien les envahisseurs que de paisibles marchands.

Il arrivait d'ailleurs que les seconds précèdent les premiers.

Ainsi depuis longtemps les commerçants romains sillonnaient le Médoc.

LES ROMAINS

Et c'est presque naturellement qu'ils s'y installèrent.

Ici pas de Vercingétorix, pas de guerre des Gaules. Comme à chaque fois les populations locales firent une place pour le dernier arrivant.

La «*pax romana*» s'installa du 1^{er} au 3^{ème} siècle de notre ère. En ces temps troublés les Romains protégèrent la population, pour un temps du moins, des invasions barbares.

Le latin remplaça le celtique et les envahisseurs apportèrent des améliorations et des nouveautés dans le domaine agricole.

En particulier, dans la culture de la vigne, mais ce sont les Gaulois qui ont inventé la barrique.

Une nouvelle civilisation vit le jour, de gaulois nos ancêtres devinrent des gallo-romains.

A cette époque trois gros bourgs primitifs existaient. Il s'agissait de BURDIGALLA au Sud, de NOVIOMAGUS «nouveau marché» sur l'estuaire à St Germain d'Esteuil et MATULLIUM au bord de l'océan.

Le reste du territoire médocain était occupé par une vaste forêt de chênes et de pins maritimes. Le commerce était concentré sur les rives océaniques et fluviales.

LES BARBARES

Le Médoc largement ouvert sur la mer a été plus souvent qu'à son tour ravagé par des hordes de barbares. Des cruels saxons en passant par les Wisigoths et les Sarrasins notre territoire a été plus souvent qu'à son tour victime des envahisseurs et de leur violence

Dès lors plus qu'ailleurs il fut nécessaire de se protéger. Dès l'époque gallo-romaine les domaines commencèrent à s'entourer de remparts. Puis pour pouvoir surveiller les terres plus profondément les constructions de type militaire se firent sur des points hauts «les mottes» ou proche de cours d'eau pouvant être détournés pour former une protection autour des constructions.

Au départ, il s'agissait de refuges sommaires où le bois dominait.

C'est bien plus tard que la pierre fut mise en œuvre et que la construction se perfectionna.

D'abord les donjons carrés remplacèrent les tours de bois puis ils devinrent circulaires pour offrir le moins possible de prise à l'adversaire.

L'une des premières forteresses à être érigée fut celle de Castillon, au sud de l'actuel St Christoly.

LA FÉODALITÉ

Le château, d'abord bâtiment militaire, devint l'habitation du seigneur, de sa famille et de ceux qui le servaient. Il régnait sur son fief et sur ceux qui y demeuraient, ils étaient ses vassaux. Lui-même était le vassal d'un seigneur plus puissant.

Seul le roi n'était, en théorie, le vassal de personne.

En matière de justice, le seigneur disposait de droits importants.

A l'opposé du seigneur, tout en bas de l'échelle sociale, à peine mieux traités que les esclaves de l'antiquité, on trouve les serfs.

En cas de danger, le château les protège en leur ouvrant ses portes.

En contrepartie, ils doivent, redevances, corvées et tour de garde.

Alors qu'en Guyenne le servage disparut presque complètement au début du XIII^{ème} siècle, il perdurât dans le Médoc jusqu'au XIV^{ème}.

Les maisons ont d'abord été construites autour des mottes féodales qui les protégeaient et petit à petit elles formèrent des bourgs que l'on appelait des «castelnau».

La terre de la presqu'île n'était pas riche et la population peu nombreuse.

La base de la nourriture était le seigle et le gros mil.

On cultivait également le millet puis le froment quand l'usage du pain se répandit.

Au XVII^{ème} siècle le maïs apparut mais il fallut attendre le 19^{ème} pour qu'il se développe vraiment

Jusqu'en 1601 Ludon dépendait de la seigneurie de Blanquefort. Deux châteaux se partageaient le territoire de notre commune, Agassac et Cantemerle, dont les seigneurs étaient les vassaux de celui de Blanquefort.

Il existait également des maisons nobles, qui ont complètement disparu aujourd'hui, et l'église St Martin. Laffont.

De remarquables constructions

LE CHATEAU DE BLANQUEFORT

Blanquefort était avec Lesparre la plus puissante forteresse du Médoc. Il s'agissait d'une masse redoutable, à l'époque isolée au milieu des eaux.

Sa position avancée aux portes de Bordeaux faisait du château l'incontournable «clé du Médoc».

Son seigneur était puissant et son pouvoir immense, bien au-delà de son territoire qui allait d'Avensan jusqu'au Bassin d'Arcachon.

C'est elle qui se rendit la dernière au roi de France à la fin de la guerre de cent ans. La forteresse contrôlait le fleuve et les marais environnants, dont ceux de Ludon.

La suprématie de Blanquefort prit fin en 1601 lorsque le seigneur de l'époque qui avait besoin d'argent vendit une partie de ses biens.



*Ruines du
Château de Blanquefort*

CANTEMERLE

Plus ancien qu'Agassac, on trouve dès 1147 des seigneurs de Cantemerle. Le château initial construit sur notre commune n'existait déjà plus au XVII^{ème} siècle.

Il était formé d'une motte circulaire de 33 mètres de diamètre, enveloppée d'un fossé de 15 mètres de large.

Sur cette motte s'élevait un château fort à peu près carré dont on retrouve quelques fondations. Une source abondante La Mouline remplissait d'eau les fossés.

Le seigneur de ce château avait pouvoir sur Laffont, Paloumey, Bouscarut et La Lagune. On ignore quand et pourquoi il fut rasé.

Dans les années cinquante, deux canons derniers vestiges du château étaient visibles à Laffont.

Le nom de Cantemerle proviendrait d'un canon appelé le merle. Les Ludonnais de l'époque avait l'habitude de dire en l'entendant tirer « Chante (Cante) merle ».

Les premières traces de production viticole sur le domaine ont été trouvées dès 1354.

AGASSAC



Château d'Agassac 1938

Plusieurs éléments objectifs plaident en faveur de cette solution. On trouve dans des documents anciens le nom de GASSAC comme nom de ce lieu. Il existe également une lettre du roi d'Angleterre Edouard 1er adressé à un certain Gaillard de Gassac. Enfin citons le rôle des nobles de Guyenne qui indique pour la commune de Ludon un sieur Gassac.

A ces deux forteresses médiévales il fallait ajouter la seigneurie du Vergier et les maisons nobles de Lamothe et de Peyre.

Aujourd'hui ne subsistent que des lieux dits ou des quartiers qui portent leurs noms. Ces trois maisons fortes se trouvaient à la lisière des terrains inondables. Elles formaient, pour notre village, avec Cantemerle, Agassac et l'Eglise les sentinelles de Bordeaux.

A cette époque Cantemerle et Agassac étaient reliés par une route qui se prolongeait au nord jusqu'au port de Macau, lieu d'embarcation des marchandises.

LES CHARTREUSES

C'est aux environs de 1630 que le terme «maison élevée en chartreuse» apparaît pour la première fois. Vraisemblablement le nom est issu des retraites religieuses édifiées par les chartreux.

Ce véritable phénomène de mode est la conséquence de l'envi des notables bordelais pour le retour à la nature. On en construit durant tout le XVIII et même au-delà. La chartreuse est une longue maison basse, maison de maître d'architecture particulière ou petite maison isolée à la campagne. Sa façade est percée de hautes fenêtres. Il existe de nombreux exemplaires de ce type de construction dans le Médoc et à Ludon Bacalan, D'Arche, Nexon et la Lagune appartiennent à cette catégorie dans des styles différents.

L'ÉGLISE SAINT MARTIN

On pense que l'église actuelle date du XI^{ème} siècle, puisque des documents démontrent que Ludon était habité et qu'il s'agissait d'un village, d'une certaine importance pour l'époque.

Il s'était constitué autour de son église, idéalement placée entre les châteaux d'Agassac et de Cantemerle, à l'endroit le plus élevé du pays.

On a d'abord cru que son nom provenait d'un mot du vocabulaire gascon : agasse ou agasso qui signifient la pie. Une autre explication plus plausible et maintenant quasiment acquise et qui ferait remonter l'origine du nom au premier (?) propriétaire qui se serait nommé: GASSUS.

Ce qui aurait donné GASSACUS (la villa de Gassus) comme PAUILLAC vient de PAULIACUS la villa de Paulus. Les gens prenant l'habitude d'aller A GASSAC le lieu est devenu AGASSAC par rattachement du A au reste du nom.

Plusieurs éléments objectifs plaident en faveur de cette solution. On trouve dans des documents anciens le nom de GASSAC comme nom de ce lieu. Il existe également une lettre du roi d'Angleterre Edouard 1er adressé à un certain Gaillard de Gassac. Enfin citons le rôle des nobles de Guyenne qui indique pour la commune de Ludon un sieur Gassac.

Auparavant, il est possible qu'un temple païen existât au même emplacement.

Le clocher que nous connaissons aujourd'hui n'avait pas la même forme.

C'était un «clocher à arcade» constitué d'un simple mur percé de deux baies pour les cloches, similaire à l'actuel de Labarde. Le bâtiment a subi de profondes modifications au XVI^{ème} siècle. Durant les guerres de religion, un mâchicoulis a été construit et trois côtés ont été rajoutés au clocher. Les murs extérieurs sont d'origine, à part une porte latérale extérieure qui a été murée.

Il n'en subsiste que la croix qui l'ornait. Cette porte était appelée «porte du palu» parce que les habitants qui en venaient l'utilisaient en prenant soin de laisser leurs sabots à la porte.



Intérieur de l'Église

Le cimetière se trouvait autour et la cure dans les locaux de l'école actuelle (ancienne mairie). Les religieux et les personnes étaient inhumées dans l'église jusqu'à ce qu'une ordonnance royale les interdise en 1778. La dernière personne à y être enterrée fut une supérieure de l'ordre des filles de la charité le 12 mars 1779.

SAINTE MAGDELEINE DE GILET

Dans le palu au lieu-dit GILET se trouvait un prieuré avec une petite chapelle et quelques maisons.

On y enterrait encore au XVII^{ème} siècle quand le mauvais état des routes empêchait de venir au bourg.



Rue Principale - Ludon-Médoc - 1905



Église 1904

Un environnement naturel

Deux fois par jour, à chaque marée, les eaux de la Garonne inondaient une bonne partie des terres.

On peut d'ailleurs suivre le tracé des anciens bords du fleuve en reliant les différents châteaux forts de Blanquefort à Cantemerle, en passant par Agassac et l'église de Ludon.

C'est la ligne de séparation des graves et du palu.

Les forteresses émettaient des signaux d'alarme sous forme de fumée le jour et de feux la nuit.

Si besoin l'alarme pouvait venir de Soulac et se relayait de proche en proche jusqu'à Blanquefort d'où partaient des cavaliers qui galopèrent vers Bordeaux pour prévenir des dangers.

Après les croisades on utilisa des pigeons pour assurer la transmission des informations.

C'est sous cet aspect que l'on doit envisager le territoire compris entre Macau et Bordeaux, une ligne de châteaux forts montant la garde au bord du fleuve.

L'arrière-pays étant constitué de forêts.

Ludon comme l'ensemble du Médoc était pauvre et dépeuplé. On estime qu'au XVII^{ème} siècle il y avait environ 800 habitants à Ludon.

Si les naissances étaient nombreuses, les décès l'étaient tout autant, en particulier les enfants en bas âge.

L'hygiène n'existait quasiment pas et ici le paludisme et les fièvres, engendrés par les marais tout proches, affaiblissaient la population qui devenait moins résistante aux épidémies.

La durée de vie moyenne était de 27 ans. Il y avait peu de vieillards à cette époque.

On y cultive le blé et déjà un peu la vigne, mais le seigneur d'Agassac se fait apporter son vin de son château de Veyrines situé à... Mérignac. La principale activité agricole est l'élevage, vaches, moutons et surtout porcs. La partie bordée par la rivière est en marais, inondée la plus grande partie de l'année. Le reste du territoire est occupée par la lande ou couvert de forêt.

C'est un pays dur pour l'homme, plus qu'ailleurs on y meurt prématurément. Le « mauvais air » des marécages frappe durement la population.

La maison du paysan

Elle est de plain-pied. La plupart du temps le sol est en terre battue et le mobilier sommaire. Le centre de la maison est la cheminée, à la fois cuisinière et chauffage. La vaisselle est constituée d'écuelles en bois ou en étain.

L'argenterie et la faïence sont réservées aux bourgeois.

Comme mobilier, une grande table trône au milieu de la pièce, des bancs pour s'asseoir, un coffre pour le rangement et un lit à colonnes fermés par des rideaux. Parents, enfants et parfois grands parents vivent dans

la plus totale promiscuité.

La base de l'alimentation est le pain. D'ailleurs le pétrin, la huche et le four se trouvent dans la maison.

Il est mêlé d'orge, de seigle et d'avoine et accompagne la bouillie de maïs ou de châtaignes, de fèves et d'haricots.

Quand le paysan possède des animaux, il complète son alimentation avec du lait, des œufs et des poules et quelquefois, n'oublions pas que nous sommes en Médoc, du gibier.

La seule viande consommée est le porc.

Le paysan ne peut compter que sur sa récolte et vit au jour le jour.

Aux risques naturels s'ajoutent encore les dévastations des hommes. La famine est trop souvent son lot.

Même si le servage a été aboli le paysan reste sous l'autorité du seigneur et de ses relais. Au premier rang desquels se trouve le clergé.

En étroite collaboration avec le seigneur il jouait un rôle important dans la société médiévale.

C'est lui qui inculquait, l'obéissance au seigneur, la crainte des puissants et maintenait le peuple dans l'obscurantisme et l'ignorance.

Mais l'église était également un lieu de convivialité et de rencontre entre les villageois, y circulaient les nouvelles des humbles comme des puissants.

C'était d'ailleurs à l'église que se réunissaient les assemblées communales.

Les cloches servaient, en outre à l'appel à l'office, à relayer les bonnes et mauvaises nouvelles de la communauté ou du royaume.



Rue Principale - Ludon-Médoc - 1905



Rue Principale - Ludon-Médoc - 1910

Les grandes familles

LES POMIES OU POMMIERS

C'est l'une des plus vieilles familles parlementaires du bordelais puisque l'on en trouve trace dès le 12^{ème} siècle. Le premier membre du Parlement de Bordeaux de la famille est Sauvat de Pomies en 1519.

A l'époque les Pomiés sont barons, seigneurs Du Breuilh à Cissac.

En 1591, première incursion à Ludon quand Pierre devient seigneur de Francon, maison noble du Vergier.

On ignore si c'est lui ou son fils Joseph qui acheta à la fin du 16^{ème} le château d'Agassac.

La famille se succédera à la fois au Parlement de Bordeaux, jusqu'à sa suppression, à son château de Ludon puis à la Mairie jusqu'au début du 20^{ème} siècle. On trouvera même un Jurat de Bordeaux, Conseiller Municipal de l'époque, Joseph Pierre de Pomies en 1740. Le XVIII^{ème} marque la fin de la suprématie sans partage d'Agassac.

D'autres domaines aussi vastes se constituent : La Lagune, Bacalan, d'Arche, Férussac et Lemoine.

Il n'en demeure pas moins que par l'ancienneté du lieu et de son appartenance à la même famille, Agassac conservera un avantage sur les autres.

La lignée des mâles s'éteignit à la mort de Charles Sauvat de Pomiés le 20 mai 1826.

C'est sa fille Gabrielle épouse CASTERAT qui devint propriétaire d'Agassac.

Son mari devint maire le 21 mars 1830. Il succédait ainsi à son beau-père, au château et à la mairie.

Gabrielle devenue veuve céda le château en 1841 à sa fille Marie Anne qui était l'épouse de Claude François-Marcel RICHIER, fils d'un général d'empire, et qui fut député de la Gironde en 1871.

Leur fils, Jean Gabriel mourut maire de Ludon en 1902. Il était le dernier représentant de la famille de Pomies qui régnait sur Agassac depuis 3 siècles, il venait de vendre le château.

BACALAN

On trouve trace du premier de Bacalan en 1502.

Le 16 février 1738, Messire Joseph de Bacalan, chevalier, acquiert de Sarrazin de Durfort la maison noble de Cazalet située au bourg de Ludon, à l'emplacement de l'actuel Château Bacalan, et la maison de Morange dans le palu. Ce Joseph était un personnage important, seigneur de Grateloup, des maisons nobles de Cazalet et de Morange, vicomte de Cumont, conseiller puis Président au Parlement de Bordeaux, membre de l'Académie et Jurat de cette ville. Il mourut au moment où il venait d'être nommé Président au Parlement le 09 mars 1772.

La maison noble de Cazalet comprenait à cette époque une dizaine d'hectares de vignes qui s'étendaient pour la plus grande partie sur une surface allant de l'actuelle école élémentaire à la croix de Fontbonne en passant par le chemin de Phalot.

D'ARCHE

La famille d'Arche est originaire de la Corrèze. On trouve trace d'un Guillaume d'Arche en 1282.

Ils s'établirent en Gironde à la fin du XVI^{ème} siècle, près de St Macaire.

Ils arrivèrent à Ludon vers 1730 lorsqu'ils achetèrent un immeuble qu'ils firent démolir pour construire la maison actuelle qui se trouve au centre bourg.

Le château restera dans la famille jusqu'en 1809.

En 1891 la famille Duchene devint propriétaire des lieux.

DUCHENE

Cette famille, originaire du Berry, était déjà installée à Ludon depuis 1856 où Alexandre, qui venait de vendre le château de Sénéjac au Pian, acheta aux de Bethmann le domaine de Lafont.

Quant à l'autre propriété sise au lieu-dit Morange elle fut vendue au Comte Jean Baptiste Fleuret de Lavergne en 1840.

LA LAGUNE

Le château actuel a été construit en 1730 et 1731 par Rozier qui le vendit à Pierre de Segueineau en 1776.

Sa petite fille, Françoise de Parouty épouse du baron de Dudon, lui succéda.

Le château passa ensuite entre les mains des Piston d'Eaubonne puis à la famille Louis de Séze.

FERRUSAC

Simon d'Audebard de Ferrusac, Chevalier et ancien lieutenant au régiment d'Eu, acheta le 22 février 1792 au sieur Pierre Couleau le domaine de Bizeaudun.

Sa petite fille épousa le 9 septembre 1819 Jules Graval d'Hauteville, de cette union naquit Adelaïde qui épousa Pierre de Mérédiéu, leur fille Jeanne Adèle épousa le représentant d'une très vieille famille bordelaise Fernand Ducourech de Raquine.

Une de leur fille, Germaine, épousa monsieur Paul Mesneaud de Saint Paul.

D'EGMONT

C'était une famille de négociants et d'armateurs qui s'installa à Bordeaux vers 1680

C'est le dernier du nom, Olivier, qui acheta le domaine de Lafont, qui connut des propriétaires divers par la suite.

Bibliographie

Les chroniques ludonnaises de Paul Duchesne

La Gironde de la préhistoire à nos jours sous la direction de Michel Figeac Ed JM Bordessoules

Fascinant Médoc, histoire d'un pays Marie-Josée Thiney Ed SUD OUEST

Histoire de Bordeaux Camille Jullian Ed Princi negue



Naissance de l'Etat civil

C'est François 1er, qui le 10 août 1539 rend l'ordonnance de Villers Cotterêts, cette ordonnance très importante institue en premier lieu ce qui deviendra l'état civil en exigeant des curés des paroisses qu'ils procèdent à l'enregistrement par écrit des baptêmes, autrement dit des naissances (des ordonnances ultérieures, à Blois en 1579 et Saint-Germain-en-Laye en 1667, prescriront aussi l'enregistrement des décès et des mariages). Une innovation dont nous pouvons encore pleinement

mesurer la portée et l'utilité.

L'ordonnance établit par ailleurs que tous les actes légaux et notariés seront désormais rédigés en français. Jusque-là, ils l'étaient en latin, la langue de toutes les personnes instruites de l'époque.

Le décret du 20 septembre 1792 a créé l'état civil (registres « NMD » des naissances, mariages, décès) dans la forme où nous le connaissons aujourd'hui. Sa préparation et sa mise en œuvre, dans une période agitée, ont donné lieu à de nombreux

essais et variations entre les mois de juillet 1792 et janvier 1793, nous sommes là au début de l'état civil laïcisé.

C'est donc ainsi que nous avons presque 400 ans de traçabilité de nos concitoyens, puisque de notre naissance à notre mort, toutes les informations légales retracent nos existences, tous nos actes de vie y sont inscrits en mentions marginales (adoption, reconnaissance, mariage, pacs ou divorce)...



Les nouvelles Chroniques Ludonnaises

À suivre...

Conseil Municipal des Jeunes Prolongation de leur mandat d'un an

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est en place depuis le 1er décembre 2019. De nouvelles élections auraient dû avoir lieu à l'automne mais, vu le contexte sanitaire, les jeunes élus ont exceptionnellement pu prolonger leur mandat d'un an. Nous espérons que cela leur permettra de finaliser leurs projets. Bravo pour leur engagement.



Lucciana, Giulia, Thomas, Kyllian, Jade, Maeline, Léo et Lana

Nos idées, nos projets

Travaux

Nous avons très envie de faire tracer des jeux dans la cour de l'école, ainsi qu'un terrain multisport.

Environnement

En septembre, nous avons participé à l'opération «Nettoyons la nature» à la gravière de Paloumey.

Au début du mois d'octobre, grâce à l'association Eco-acteurs, nous avons fabriqué des gîtes à chauves souris (nous avons appris qu'une seule chauve souris peut manger 200 moustiques en une nuit)



La fabrication des gîtes à chauves souris

Animations

Au printemps dernier, nous voulions organiser la seconde édition du cross (en 2019, une centaine

d'enfants y avait participé) et une chasse aux oeufs pour Pâques. Nous espérons pouvoir le faire en 2021.

Notre équipe est prête pour la prochaine Mare à boue (nous avons déjà les tee-shirts).

Solidarités

En novembre, nous avons lancé une collecte de bouchons pour une association qui les recycle et permet à des enfants handicapés de faire du sport. Nous remercions le château Paloumey qui nous a offert un tonneau pour faire la collecte.

Comme l'année dernière, nous organisons une collecte pour les Restos du Coeur (l'année dernière, nous avons collecté 180 kgs de denrées).

Communication

Nous avons publié le 1^{er} numéro de notre journal CMJ dans lequel nous présentons nos actions en cours.

Nous avons déplacé la boîte à idées dans l'école, pour avoir plus de messages.

Les écoles

Accueillir chacun dans les meilleures conditions

Rentrée

Après une fin d'année scolaire inédite, les élèves et leurs enseignants ont repris le chemin de l'école le mardi 1er septembre. Malgré le contexte sanitaire exceptionnel, la rentrée s'est bien déroulée et tous les élèves ont pu être accueillis sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect du protocole en vigueur.

L'école élémentaire

L'école élémentaire Simone Veil compte 422 élèves, répartis ainsi :

CP : 4 classes, 87 élèves,

CE1 : 4 classes, 95 élèves,

CE2 : 3 classes, 75 élèves,

CM1 : 3 classes, 84 élèves,

CM2 : 3 classes, 81 élèves.

Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière. L'ouverture de la 17^{ème} classe a permis de réduire le nombre d'élèves par classe. Cette année, de nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe de l'école élémentaire, Mme Juzan, Mme Spada, M. Labrieux, M. Jourdain et M. Marchais.

Si les conditions sanitaires le permettent, les projets de l'école pourront être menés : Parlement des enfants, Chante école, Ecole au cinéma, Grand nord. Ce dernier a déjà pu débuter, 11 classes y participent et explorent l'univers du Grand Nord sous différents aspects (faune, flore, chiens polaires, inuits, réchauffement climatique ...).

Afin de développer l'apprentissage de l'anglais à l'école, l'équipe enseignante, en lien avec la municipalité avait fait la demande d'un poste d'assistant de langue. Pendant les vacances d'octobre, nous avons donc accueilli Hanna, une jeune américaine de Seattle qui intervient une fois par semaine avec les enseignants, permettant aux élèves de découvrir une nouvelle culture. Dès son arrivée, Hanna a pu remarquer l'enthousiasme et la motivation des jeunes ludonnais, ravis de pratiquer l'anglais ainsi.

L'école maternelle

L'école maternelle Lucie Aubrac accueille cette année 226 élèves répartis en 9 classes, comme l'année dernière :

PS : 3 classes, 81 élèves, MS : 3 classes, 73 élèves, GS : 3 classes, 72 élèves.

Chaque enseignant est assisté d'une ATSEM. A la rentrée 2020, Mme Villenave et Mr Cazes ont intégré l'équipe.

Début novembre, les enseignantes et les ATSEM de Grande Section ont mis en place le projet «Goût et collation» en partenariat avec 2 commerçants ludonnais (Pom'Vert et Boulangerie Mickael). Cela a permis aux enfants de découvrir des produits locaux et de ne pas avoir trop faim jusqu'à l'heure du déjeuner qui a été un peu repoussée en raison du nouveau protocole.

D'autres projets sont envisagés, les enseignants attendent que la situation sanitaire s'améliore.

Protocole Sanitaire

Le lundi 2 novembre, le protocole sanitaire a été renforcé dans les 2 écoles et tous les élèves de l'école élémentaire ont dû, eux aussi, porter le masque. Nous savons à quel point ces nouvelles mesures ont été difficiles et nous remercions le personnel communal, intercommunal, les parents d'élèves et les enseignants pour leur implication face à ces nouvelles contraintes.



CCAS

Le Centre Communal d'Actions Sociales près de vous

Si le contexte actuel fait naître en nous des craintes bien légitimes, vous pouvez compter sur la volonté et les qualités d'adaptation des élus et bénévoles du CCAS. Nous restons à votre écoute et appelons les plus vulnérables régulièrement, si besoin nous allons faire des courses ou autre. Néanmoins si vous n'avez pas été contacté et que vous avez besoin de nous, n'hésitez pas à contacter la mairie au **05 57 88 44 09**, nous nous ferons un plaisir de vous rappeler.

CCAS

Permanences à la mairie les mardi et jeudi de 9h30 à 12h00.

CLIC

Agé(e) et/ou en situation de handicap : quels sont mes droits ? Comment obtenir des aides à la maison ? Aidant d'un proche, fragilisé, épuisé : qui peut vous soutenir ?

Professionnels de santé vers qui orienter vos patients ?

Le Centre Local d'Information et de Coordination vous informe et vous accompagne dans vos démarches.

Contactez nous au **05 56 95 80 11**

Permanence à la mairie les 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h.

MDSI

Toute une gamme d'aides et de soutien peut vous être apportée : logement, aide financière, aide sociale, etc.

La Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion peut vous aider.

Contact **05 56 16 19 90**

Permanences à la mairie les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois sur rendez-vous.

ADHM

Pour l'aide à domicile, le portage des repas L'Aide à Domicile du Haut Médoc est là pour vous.

Contact **05 56 05 45 84**



Octobre rose 2020 Un engagement de Tous

Ludon s'est mis au ROSE pendant le mois d'octobre 2020 et s'est mobilisé pour la lutte contre le cancer du sein en partenariat avec l'association RUBAN ROSE et la participation de nos commerçants.

Nous remercions nos commerçants pour leur investissement et leur soutien visible tout au long du mois d'octobre 2020 dans leurs vitrines.

La marche annuelle a été annulée pour les raisons sanitaires actuelles liées à la COVID 19 et nous avons invité tous les Ludonnais qui le souhaitent à soutenir octobre rose à la maison entre amis, en famille.

Soucieux d'accompagner cette action, un stand pour vos dons a été mis en place pour le mois d'octobre à l'accueil de la mairie.



Nous resterons mobilisés en 2021 pour continuer notre soutien et mettre en place des actions de prévention.

Nous aiderons en mars 2021 la lutte contre le cancer colorectal pendant la campagne de mobilisation mars bleu 2021.

EHPA

Un nouvel établissement pour personnes âgées



EHPA : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées, autrement nommé Résidence Autonomie. Il se compose de 15 logements et va accueillir les résidents de la RPA Bacalan ainsi que les personnes

de notre commune en ayant fait la demande. Suite à l'action du CCAS, la constitution des dossiers de demande a été réalisée et transmise au bailleur ENEAL (nouveau nom de LOGEVIE) et il a été également possible de trouver un nouveau logement pour la concierge dans une autre résidence.

Repas des aînés Un "panier douceurs"

Avec toutes les incertitudes que comporte la situation sanitaire actuelle, nous n'organiserons pas cette année notre traditionnel repas.

Mais personne ne sera oublié, puisque un « panier douceurs » a été offert à tous les Ludonnais de plus de 70 ans. Rendez-vous pris pour 2022 !

En attendant, portez-vous bien et prenez soin de vous.



Dans un contexte sanitaire délicat mais aussi grâce au respect des consignes sanitaires par l'ensemble des participants, nous avons pu maintenir quelques événements qui ont permis aux Ludonnais de se retrouver au moment de la rentrée.

Forum des associations

La richesse de notre tissu associatif est le pilier du vivre ensemble ludonnais.

Pour soutenir les associations qui ont subi la crise de plein fouet, nous avons souhaité leur permettre de

reprendre le contact avec leurs adhérents.

Les Ludonnais ont bien répondu présents puisque la fréquentation a été incessante durant tout le forum.

Marché des Producteurs

Nous avons dû annuler le Marché de début Juillet mais là aussi, par une volonté de soutien aux producteurs locaux, nous avons conservé le Marché de Producteurs de la rentrée.

Le protocole sanitaire était strict, les participants devant être assis, nous

avons pu profiter durant le repas de la prestation de qualité du groupe Duende dans le cadre des Scènes d'été du département.

Fête des Vendanges

Un format fortement réduit qui n'a permis de ne maintenir que le Vide Grenier organisé par le club de basket. Le temps étant de la partie, les nombreux badauds ont pu pleinement profiter du nouvel emplacement autour de l'église.



La situation sanitaire actuelle impacte très fortement le tissu associatif local. Nous connaissons tous leur intérêt pour bénéficier d'une large offre d'activités pour l'ensemble de notre population mais aussi pour participer à l'animation et à l'organisation d'événements sur notre commune.
Comment les soutenir ?

En devenant simplement bénévole. Contactez les associations de votre choix et dites leur simplement le temps qu'il vous est possible de leur accorder. Votre soutien est indispensable pour pérenniser et enrichir notre offre associative.

A.D.E.L.

Association Développement Économique Ludonnais



**Association
Développement
Économique
Ludonnais**

Artisans, agriculteurs, indépendants, libéraux, chefs d'entreprise, vous êtes invités à vous faire connaître si vous voulez : partager vos idées sur le développement économique de notre commune, échanger sur vos préoccupations professionnelles, être force de propositions auprès de nos élus. A.D.E.L. est votre association dédiée aux professionnels Ludonnais.

Coordonnées

2 bis allée des Aubépines
33290 LUDON-MÉDOC
06 19 77 14 68
adeludonnais@gmail.com

ASL LUTTE



Avec une saison qui s'est arrêtée le 13 mars, la veille du tournoi annuel du club à cause de la COVID 19. Les résultats 2019/2020 1^{er} club de GIRONDE championnat de GIRONDE. Le club labellisé national école de lutte animation label sante label performance sambo club labellisé "valides handicapés 2020/2024"

Championnat de Nouvelle Aquitaine Lutte Olympique

- 9 titres de champions
- 2 médailles d'argent
- 1 de bronze et une place de quatrième

Championnats de Nouvelle Aquitaine Sambo sportif et combat

- 9 titres de champions sambo sportif une médaille d'argent
- 3 titres de champions sambo combat et une argent

Passage des maîtrises

Grades marron

- Fansi patrick
- Azzou mohamed

Championnat de France de sambo sportif en auvergne

- Sandrine Boiri 1^{er} championne de France senior 68 kg
- Mailline Serdot championne de France 44 kg benjamine
- Angelina Dupere 4^{ème} au France sambo 47 kg minime
- Mathilde Bouchain vice-championne de France 52 kg cadette
- Pauline Ducamp 1^{er} championne de France 44 kg junior
- Angelo Raposo vice-champion de France junior 65 kg

Championnat de France de lutte

Pas de championnat cause Covid -19

Un grand merci à tous les bénévoles du club de Ludon-Médoc. De très beaux résultats, nous sommes fiers de vous tous et toutes. En attendant la reprise des activités le plus vite possible.



ATN Arts Traditions et Nature



4 Ateliers :

Atelier peinture : Diverses techniques. Initiation et perfectionnement.

Adultes : Lundi 14h-17h / 18h-21h

Mardi 09h-12h / 14h-17h

Mercredi 09h-12h

Jeudi 09h-12h / 14h-17h

Vendredi 09h-12h / 14h-17h

Enfants : Mercredi 14h-15h30 / 16h00-17h30

Plusieurs expositions sont proposées dans l'année.

Atelier broderie : Point compté, hardenger et broderie suisse. Jeudi 20h-22h30

Atelier œnologie : Initiation, dégustation. 1 cours par mois.

Atelier tapisserie (réfection de sièges) : Salle Jean Moulin
2 cours par mois. Lundi 13h-19h.

Coordonnées

1 rue de la mairie, 33290 Ludon Médoc

Tel: 09 62 57 60 38

Mail: asso_atn@outlook.fr

 Association Arts Traditions Nature

BVAL

Bien vivre à Ludon



A cause de la Covid-19, les restrictions de sortie sont vécues comme un isolement contraint et pesant. Parallèlement, la solidarité n'est plus un simple mot mais une réalité plus que jamais nécessaire. Ainsi, le besoin des autres, l'attention portée aux autres prennent tout leur sens. Nous avons besoin de savoir dans quel monde nous vivons et nous voulons vivre. Nous avons besoin d'agir. C'est là que l'association Bien Vivre à Ludon (BVAL) prend tout son sens.

Ainsi, BVAL vous propose de travailler sur deux axes complémentaires :

Réfléchir ensemble sur des thématiques citoyennes telles que par exemple l'environnement (concilier la réalité industrielle et/ou agricole nécessaire avec la santé et la sécurité du citoyen ludonnais) ; les transports (le développement des pistes cyclables) ; la sécurité (des personnes et des biens, sur route comme ailleurs) ; des points d'information ponctuelle sur la santé comme l'Accident Vasculaire Cérébral.

Mettre en œuvre les modalités d'action auprès des pouvoirs publics ou autres organismes pour avoir accès aux informations nécessaires, en faire profiter les citoyens intéressés, tenter d'influer sur les décisions impactantes.

Ces quelques exemples sont autant de chantiers qui nous concernent tous et qui seront d'autant plus porteurs si nous nous sommes nombreux à y consacrer un peu de notre temps.

N'hésitez pas à participer en nous rejoignant !

Coordonnées

Site internet : <http://www.bienvivrealudon.fr/>

Mail : bien_vivre_a_ludon@yahoo.com

 Bien vivre à Ludon

Buena Vista Salsa et Zumba



Nous espérons tous qu'en lisant ces lignes, nous serons autorisés à reprendre nos activités. Nous vous proposons de nous retrouver les mardi à 20h pour un cours de Strong et les jeudis à 19h pour une Zumba à la Salle de Danse. Nous maintenons bien entendu la souplesse dans vos abonnements puisqu'il n'y a aucun engagement.

Informations :

06 21 06 76 00

assobuenavista@gmail.com

Comédiens d'une Soir



Comme la majorité des associations de Ludon Médoc, Les Comédiens d'un Soir ont été contraints de suspendre les cours de théâtre qui se déroulaient au foyer rural au vu des conditions sanitaires imposées par le gouvernement.

Grâce aux nouvelles technologies, les comédiens ont pu bénéficier de la continuité des cours par visioconférence. La pièce qu'ils devaient jouer le 7 novembre 2020 à Ludon-Médoc sera dévoilée lors de la semaine de la culture, rendez-vous incontournable de l'association.

Une connexion hebdomadaire a permis de maintenir le lien dans la troupe mais surtout de continuer les répétitions

et ainsi être prêts pour la réouverture du foyer rural. En novembre 2020, ils ont découvert, toujours en visio, la nouvelle pièce qui vous sera présentée en novembre 2021.



Il en a été de même pour l'atelier adulte. Au programme : petits jeux théâtraux, défis, échanges. Notre objectif est de montrer qu'il est possible de créer une œuvre artistique à distance grâce à des comédiens investis et enthousiastes. Nous vous présenterons la finalité de ce travail inédit en juin 2021, sur scène ou ailleurs.

Nous avons utilisé de nos ressources et d'alternatives pour garder le lien entre les comédiens et notre public. Au plaisir de vous retrouver lors de notre prochaine représentation !

 [les comédiens d'un soir](#)

Familles rurales



La crise du covid 19 et son cortège de règles sanitaires nous ont contraints à annuler toutes nos activités (Bourses, Bric à Brac, Arbre de Noël et participation au Marché de Noël). Ainsi, privés de toutes ces manifestations, il a été difficile d'échanger des instants conviviaux avec vous.

Si le contexte actuel fait naître en nous des craintes bien légitimes, c'est sans compter sur la volonté et les qualités de nos bénévoles qui se sont entourés de toutes les précautions nécessaires au respect des règles sanitaires dans le but de préparer les manifestations pour 2021. Restant à votre écoute, l'ensemble du bureau vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Gym volontaire



La saison 2019/2020 avait bien commencé, mais fut interrompue suite au confinement.

Via le réseau social « Facebook », notre animatrice Annick nous a concocté quelques exercices pour la maison, jusqu'à la reprise à l'extérieur, ce qui a permis d'achever la saison.

La section tient à remercier les licenciés qui nous ont suivis pour une nouvelle adhésion en affirmant leur confiance, nous permettant ainsi de perdurer.

Le Bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2021.

Ludon Basket Club La quarantaine épanouie



Les membres élus et bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Passionnés nous sommes, passionnés nous resterons pour faire vivre notre sport, notre club en apnée depuis plus de 8 mois.

Notre priorité est la sauvegarde de notre emploi salarié ; Thomas peut compter sur nous, sur vous qui continuez malgré cette crise d'adhérer au club.

Restons UNIS pour nous retrouver le plus rapidement possible autour de cette passion qui nous anime, le sport c'est la santé, venez nous rejoindre !

www.ludonbasketclub.fr

Lumières du Népal

Dans cette difficile période où le monde entier est touché par la COVID 19, nos amis Népalais sont encore plus impactés par le manque de travail et de nourriture. Pas de tourisme, pas d'argent et aucune aide du gouvernement.

Au début du confinement, Lumières du Népal a envoyé des fonds pour l'achat de riz pour les 92 aménagements intérieurs qui font partie des prochains projets.

Les villageois sont en train de poser le grillage, financé par Lumières du Népal cette année, pour clôturer le terrain de la maison communale, afin que le club de volley de Chimding puisse s'y entraîner.

Le projet de vaccination avance mais nous sommes tributaires de l'installation électrique dans l'infirmerie pour la conservation des vaccins.

Malheureusement cette année les manifestations étant supprimées nous aurons moins de rentrées d'argent, mais le bureau tient à remercier tous ses adhérents qui nous soutiennent et nous permettent de continuer l'œuvre de Marie Claude CARCALY.



Pour joindre l'Association "Lumières du Népal"

Adresse : Mairie 33290 Ludon-Médoc

Adresse Mail : lumieres.du.nepal@gmail.com

Téléphone : 06.79.06.46.13

Scèn'émou



Toujours pleins de projets dans les malles de Scèn'émou avec l'espoir de pouvoir se produire prochainement pour vous faire enfin découvrir notre dernier spectacle très varié et pétillant !! Nous croisons les doigts pour que ce jour-là vous soyez nombreux à nous soutenir après ce long désert artistique que nous traversons.

Impatients de vous retrouver ...

Le bureau, Béké et ses artistes vous souhaitent une belle année 2021.

Prenez bien soin de vous ! Merci.

Union Nationale des Combattants



L'Union Nationale des Combattants (UNC), association créée en 1918, vise à maintenir le souvenir des morts pour la France de tous les conflits et à soutenir tous ceux qui ont servi la France, militaires, gendarmes, policiers, pompiers, etc... à travers un lien fraternel et intergénérationnel, mais aussi à travers la collecte du bleuet de France au profit des familles de blessés ou de morts pour la France.

Vous êtes attachés aux valeurs de la France et au maintien de la mémoire, alors rejoignez-nous. Militaire, gendarme, policier, pompier ou citoyen, en activité ou retraité, avec ou sans la carte du combattant, contactez-nous à unc.ludon.medoc@gmail.com vous pouvez tous ad-hérer et surtout, vous les jeunes, serez accueillis avec grand plaisir.

L'UNC récupère aussi dans le cadre de son action sociale, les vieilles radiographies, les vieux négatifs photos et les lunettes sans emploi, une boîte à l'accueil de la Mairie est dédiée à cette cause.

Si vous disposez d'équipements militaires dont vous n'avez pas l'utilité ou que vous souhaitez exposer, ou des mannequins sans emploi, **contactez-nous :**

par mail : unc.ludon.medoc@gmail.com

ou par tel au 06 71 92 51 56

Nous remercions chaleureusement Mr Adolf Crespey qui nous a offert de superbes tenues, que nous ne manquerons pas d'exposer.



Pour vous

Une équipe au travail dans un contexte difficile.

L'installation du nouveau conseil municipal n'a pu avoir lieu que le 24 mai en raison des mesures de confinement instaurées après le premier, et dernier tour pour notre commune, des élections municipales. Malheureusement, cette mise en place s'est effectuée devant un public limité, des restrictions demeurant à la suite de la levée du premier confinement.

Lors du premier tour des municipales, les Ludonnais nous ont largement accordé leur confiance malgré une faible participation due à la pandémie. Notre liste a obtenu un nombre de voix supérieur à 2018 (+ 135 suffrages) malgré une participation en baisse (- 165 suffrages exprimés) contrairement à l'opposition «unie» qui n'a pas réussi à mobiliser son électorat (- 300 suffrages par rapport à 2018). C'est une marque de confiance qui nous oblige sur ce mandat à nous montrer encore plus au service des Ludonnais.

Dans la continuité du précédent conseil, élu moins d'un an auparavant, le groupe majoritaire à la composition équilibrée, représentant la diversité de notre commune et alliant élus jeunes et plus expérimentés, s'est mis immédiatement au travail.

Le contrat passé avec les Ludonnais est clair : c'est notre programme que nous appliquerons durant les six années à venir. Nous avons la chance d'avoir une commune naturellement verte, puisque la surface agglomérée représente moins de 10% du territoire communal et, compte tenu des nécessaires mesures environnementales, il n'est pas possible d'aller beaucoup plus loin en matière d'urbanisation. C'est donc dans le respect strict des équilibres environnementaux et en tenant compte de la qualité de vie des Ludonnais que nous agissons.

Nous savons que l'après pandémie ne verra pas le retour à la vie d'avant. Il sera nécessaire de développer la solidarité en particulier pour les plus faibles.

Cette crise a également démontré l'importance de l'échelon local et

des commerces de proximité. Il est indispensable de la conserver mais les discours ne suffisent pas, il faut donner aux acteurs locaux les moyens de remplir leurs missions. Force est de constater qu'en la matière, nous avons plus de craintes que de certitudes. Ainsi les changements opérés dans le paysage fiscal et la mainmise de l'état sur les finances locales n'augurent rien de bon pour les collectivités locales et leurs habitants.

Dans un autre domaine le retrait définitif de FORD du paysage industriel, le peu de mobilisation des élus nationaux pour ce dossier et leur fatalisme face au cynisme du constructeur américain n'engagent pas à l'optimisme.

Pourtant au-delà des difficultés, avec vous, nous ferons en sorte que Ludon reste une commune accueillante « entre ville et campagne ».

Uni-e-s pour Ludon

Nous vivons depuis plusieurs mois un contexte sanitaire et économique sans précédent ; nous avons tous des craintes et nous nous demandons quand est-ce que le ciel s'éclaircira définitivement. Nous sommes aussi confrontés à une crise sociale et écologique qui remet en cause les fondements de notre société.

Cependant, nous tenons à vous rassurer sur un point : vous n'êtes

pas seuls, et même si la vie municipale vous semble être mise en sommeil, nous sommes à vos côtés, à votre écoute.

Le groupe Uni-e-s pour Ludon (Thibaut Vonthron, Isabelle Diez et Luc Delaporte) siège au Conseil Municipal et oeuvre activement, de manière constructive et positive avec l'équipe majoritaire.

Avec mes collègues, nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer, n'hésitez pas à nous écrire :

uniespourludon@gmail.com

Nous en profitons par ailleurs pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Thibaut, Isabelle et Luc pour le groupe Uni-e-s pour Ludon.



Naissances

MAZZINI CACHEN Lenzo, Patrick, Philippe	01/01/2020	BUCOVAZ Juliette, Camille	08/07/2020
MAJEWSKI Hayden, François	09/01/2020	NICOLAS Maé	10/07/2020
ELABBADI Yaniss	14/01/2020	LÉCLUSE Flavio, Albano, Jean-François	14/07/2020
UHLMANN Mila	02/02/2020	ALDACOURROU Elena, Audrey, Mailys	22/07/2020
CASTANERA LEPOITTEVIN Jean	13/02/2020	EL GHOMRASNI Swaïlee, Laura	26/07/2020
GALAN Sacha, Thomas	13/02/2020	RIBEIRO DA SILVA Lara, Lily, Domie	03/08/2020
TEYSSANDIER Léonie	13/02/2020	DURAND COLSON Inaé, Chloé	04/08/2020
PREVOST Ambre, Marie	16/02/2020	DURAND COLSON Inaé, Chloé	04/08/2020
PREVOST Mélyne, Gisèle	16/02/2020	PETIT Sam, Claude, Pascal	09/08/2020
LAURENT Lucas, Romain	23/02/2020	STEINKEVICH DIT SEGRET Lou	18/08/2020
CHAMOULEAU Rose	16/03/2020	SABATIER Mila	27/08/2020
GUIPOUY Daphné, Lyssanah, Nadine, Caroline	18/03/2020	DEJOIE Louise, Véronique, Dominique	06/09/2020
BOMPAN Giulia	21/03/2020	DESQUEYROUX Lillie	07/09/2020
GOMIS Léa, Rosie, Laura	25/03/2020	DUMÉNIL PANEBIANCO Gabriel, Albert, Roger	09/09/2020
RIMERE Ewen	13/04/2020	HORDONNEAU Romane, Léa	15/09/2020
GAILLOT LATOUR Pablo, Enrique, Roger	22/04/2020	PETITGAS PIDOT Mattéo	17/09/2020
ROUMAZEILLES Louise, Victoire, Lina	24/04/2020	RECH Lyana, Valérie	08/10/2020
CHEKAÏK-CHAILA Mélinna, Annie, Fatma	25/04/2020	MIFSUD Charlie, Edith, Berthe	09/10/2020
D'ANGELO Lana	16/05/2020	SOARES Leandro, Ernesto, François	26/10/2020
SCOTTI Romane	17/05/2020	BEAUMONT Paul-Henri, Alexandre, Daniel, Yannick	02/11/2020
KAZADI KASHAMA Erin, Sarah, Elise	20/05/2020	MARTINS Léana, Chloé, Maëva	02/11/2020
RAMBAUD Ana, Elda, Suzanne, Priscillia, Florence	27/05/2020	MONTES Antoine, Pablo	06/11/2020
MALLEBEAU Owen	30/05/2020	BONJEAN Eva, Lina	11/11/2020
BOUAROUR Marwa	04/06/2020		
RACHE Emma, Lily, Joy	07/06/2020		
LEMOINE Mathias	19/06/2020		

Mariages

HOLZAPFEL Alexis, Laurent, Stanislas, Marie Joseph	GIROD Virginie, Marie-Noëlle	22/02/2020
CORDET Damien	LARROZE-JARDINÉ Joanna, Marine	20/06/2020
RODRIGUEZ Corinne	BERTHET Sandrine, Jeanine, Claudine	01/08/2020
ELOUNDOU AMBOMO Michel Fabrice	MEUNIER Maya	22/08/2020
ISSERTES Kevin, Clément	PASTOURET Céline, Anne-Marie	22/08/2020
MARTIN Olivier, Pierre, Gaston	MAZURIE Mélissa, Eliane, Daniëlle	19/09/2020
POQUET Ludovic, Michel, François	DI NARDI Marina, Christine	26/09/2020
FAURE Alain	VIROULET Nathalie, Monique	24/10/2020
FAYET Alexandre	ESPUCHE Audrey, Caroline	24/10/2020

Décès

BAILLET Jean-Michel	13/12/2019
SANTINI Annie, Marie, Christiane (ETHEVE)	13/01/2020
CLERC Philippe	18/02/2020
DUCAMP Michel	19/05/2020
THANNBERGER Jocelyne, Lucine, Pierrette (OLMIERI)	01/06/2020
CLAUZET Marie, Ange (GALLIEN)	16/06/2020
OURTAU Carmen, Jeanne (CARRIOU)	26/07/2020
CARRIOU Guy, Roger	14/08/2020
DOUAT Jeanne (GAUDARD)	29/08/2020
JUSTE Robert	29/08/2020
BARRET Jean-Yves, Léon	07/11/2020
DUROSSEAU Alexandre, Louis	16/12/2020

Agenda 2021

Voici quelques dates prévisionnelles, en espérant partager ces moments en votre compagnie

JANVIER

30/01 Spectacle par la Cie Caus'Toujours
"Les dangers de la lecture"
20h00 au foyer rural

MARS

14/03 Carnaval, municipalité 15h30-18h00
Place de la Liberté et Foyer Rural

21/03 au 28/03 Semaine de la culture

21/03 Salon du livre - Foyer Rural

24/03 Spectacle pour enfants - Foyer Rural

26/03 Scène ouverte - "les talents
Ludonnais" - 20h30 Foyer Rural

27/03 Théâtre par la troupe les comédiens
d'un soir. Foyer Rural

AVRIL

09/04 Spéctacle Carré Colonnes
"J'entends battre ma peur"
20h30 Foyer Rural

30/04 Loto organisé par Ludon Basket
Club - 18h30 - 20h00 Foyer Rural

MAI

29/05 Passage de la randonnée cycliste
la VTV

JUIN

04/06 au 06/06 Fête du printemps

18/06 Gala de l'école de musique

19/06 Gala de l'école de danse
Danse Attitude

26/06 Muzik à Ludon

Informations pratiques

Mairie de Ludon

1 rue de la Mairie BP 2

33290 Ludon-Médoc

Tél. : 05 57 88 44 09

Courriel : info@mairie-ludon-medoc.fr

Site Internet : www.mairie-ludon-medoc.fr

Facebook :

[@villedeludonmedoc.ludonmedoc](https://www.facebook.com/villedeludonmedoc.ludonmedoc)

Tél. : 06 45 75 22 21

courriel : alsh.ludon@medoc-estuaire.fr

Collecte des déchets

Le mercredi pour les ordures ménagères
et les sacs jaunes (disponibles en mairie).
En cas de jours fériés dans une semaine,
la collecte est décalée d'autant.

33460 ARSAC

Tél. : 05 57 88 08 08

Site Internet :

www.cc-medoc-estuaire.fr

Lundi : 10h-12h et 13h-17h

Mardi - Mercredi - Jeudi :

8h30-12h et 13h-17h

Vendredi : 8h30- 12h et 13h-16h

Écoles

Maternelle

25 rue du Général de
Gaulle

Tél. : 05 57 88 43 41

Élémentaire

1 bis place Jean Jaurès

Tél. : 05 57 88 47 74



Déchèterie d'Arsac

Lieu dit "La passe de Monteil"

Avenue de Lesclause

33460 ARSAC

Du lundi au samedi :

8h30 - 12h et 13h30 - 18h

Dimanche : 8h30 - 12h

Une carte d'accès est obligatoire

(plus d'informations sur

www.cc-medoc-estuaire.fr)



Numéros utiles

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen :
112

Centre anti-poison :

05 56 96 40 80



ALSH

Maternelle

25 rue du Gl de Gaulle

Primaire

1 bis place Jean Jaurès

Tél. : 05 57 88 43 41

Communauté de Communes

Médoc-Estuaire

26, rue de l'Abbé Frémont